

Vœux du président

L'ANNÉE 2005; FERTILE POUR L'AQDR ET POUR LES AÎNÉS

On peut dire sans crainte de se tromper que l'année qui se termine a été passablement profitable à l'AQDR et aux aînés en général.

Les effectifs de l'AQDR sont passés de 8,639 à 14,900 membres et 6 sections ont joint nos rangs; une percée en Beauce avec la section de St-Georges, une importante expansion en Abitibi avec une section à La Sarre, une à Amos et une autre à Ville-Marie. ajoutons la section de Coaticook et celle de Jeanne-Mance dans la grande région de Montréal. Peut-on dire que l'AQDR a le vent dans les voiles ?

Je désire souhaiter la bienvenue à nos côtés à toutes ces nouvelles sections et à ces nouveaux membres, les remercier de venir appuyer nos luttes pour le mieux-être des aînés de l'ensemble du Québec, les assurer de la plus grande collaboration de notre conseil d'administration et leur offrir l'esprit de solidarité qui caractérise notre organisation.

Sur le plan de la conjoncture politique et du résultats de nos actions, nous devons noter une évolution certaine du sort des personnes retraités et préretraités que nous représentons.

Je crois important de signaler comme une grande victoire la décision du gouvernement du Québec de rendre obligatoire le certificat de conformité que devront posséder les résidences privées avec services pour personnes âgées pour opérer leurs établissements. L'AQDR a été à l'avant-garde du groupe des associations qui ont convaincu le MSSS de reculer sur cette question lors de l'adoption de la Loi 83. Bravo! aux sections qui nous ont suivis dans cette voie.

Le vœu maintes fois formulé depuis des années par l'AQDR et ses sections pour obtenir une représentation au cabinet provincial par un ministère propre aux aînés, s'est enfin réalisé. Nous avons une "ministre des aînés", une véritable représentante pour porter nos revendications auprès des autorités gouvernementales. Un autre gain important.

À l'interne, les dossiers progressent pour n'en citer que quelques uns, notons le mode efficace de communications qui s'est mis en place, le rigoureux procédé de présentation de projet pour financement, la structure visant la mise sur pied de comités de résidents dans les résidences privée avec services.

L'AQDR se donne de la rigueur et de l'efficacité. Ce progrès fait de nous une organisation de plus en plus respectée et écoutée par les autorités politiques. Félicitons-nous de nos efforts à toutes et tous. Ce sont les aînés qui en sont les grands gagnants! Mais, il ne faut pas nous reposer sur nos lauriers. Restons vigilants et actifs. Il y a encore beaucoup de travail.

En cette période de l'année, je souhaite de tout cœur que le message de circonstance qui suit atteigne le plus grand nombre:

C'est dans la durée et la ténacité qu'on mesure la vraie grandeur de nos engagements.

Ceux qu'on prend sans chercher à retirer gloire ou honneurs.
Aux côtés des personnes de notre génération
qui ont besoin de notre support et notre accompagnement
pour la protection de leurs droits.

En ce temps de l'année qui appelle au partage, à la
générosité et à la solidarité, au nom du conseil d'administration et de
l'ensemble des bénévoles de nos sections:

- * Je désire offrir mes meilleurs vœux de
- * bonheur, de paix et de joie permettant
- * d'entreprendre l'année 2006 avec une
- * ardeur renouvelée pour l'amélioration
- * du sort de tous les aînés du Québec,
- * dans l'équité, la justice et toute la
- * reconnaissance qui leur est due pour
- * leur contribution au progrès de la société.

Henri Salembier